

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTABOT
DU 11 MAI 2022

Présents : Jean-Patrick AUDOUX, Régis BESSIN, Thierry GENDRIN, Michel GRENTE, Anthony HINARD, Céline LEBOUVIER, Gérard LEBOUVIER, Marie LEBOUVIER, Vincent LEFEVRE, Joël POISSON, Brigitte VIBERT.

Absent excusé : Néant

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : Marie LEBOUVIER

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte-rendu du 30 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (04-01-2022)

La CLECT évalue les charges transférées et établit un rapport. Tous les conseils municipaux doivent se positionner point par point en donnant un avis favorable ou défavorable sur chaque thématique abordée. Le conseil communautaire ne pourra voter le montant définitif des attributions de compensation qu'après adoption du rapport de la CLECT, à la majorité qualifiée, par ses communes membres.

Thèmes	Décisions	Dates	Avis du conseil municipal : favorable ou défavorable	Majorité requise
Entretien des chemins non mécanisables	Rétrocession aux communes	01.01.2023	favorable	Si majorité favorable alors une modification des statuts sera engagée, avec nouvelle consultation des communes. Majorité qualifiée pour la modification des statuts
PCAET	2 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée
Infrastructures de recharge à l'usage de véhicules au gaz ou hydrogène	0 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée
Sport santé	0 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée

Prévention santé	0 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée
PSLA Villedieu-les-Poêles, maison médicale de St-Pois	4.15 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée
Formation	0 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée
Mobilité	0 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée
Gare	0 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée
Transport des scolaires vers le centre aquatique	0.62 € par habitant	01.09.2022	favorable	Majorité qualifiée
	1.53 € par habitant	01.01.2023	favorable	Majorité qualifiée
Service remplacement des secrétaires de mairie	0 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée
Bus France Services	0 € par habitant	01.01.2022	favorable	Majorité qualifiée
Margueray	Reversement de 7 404 €	Prolongation de la dérogation	favorable	unanimité
Montbray	Reversement de 3 399 €	Prolongation de la dérogation	favorable	unanimité
Le Guislain	Reversement d'un montant à déterminer	Transposition de la dérogation de Margueray et Montbray	favorable	unanimité
FPIC	Conserver le reversement de 2015	Prolongation du dernier pacte fiscal et financier	favorable	unanimité
Contingent incendie	Conserver le financement intégral par Villedieu Intercom		favorable	unanimité

Contingent aide sociale	Conserver le financement intégral par Villedieu Intercom		favorable	unanimité
-------------------------	--	--	-----------	-----------

Le conseil municipal a voté favorablement à chaque thème et à l'unanimité.

CHANGEMENT DE L'IMPRIMANTE DE LA MAIRIE (04-02-2022)

L'entreprise Rex Rotary a fait une proposition de location de copieur avec prestation de maintenance. Le coût trimestriel est de 138,00 € HT soit 165.60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'accepter la proposition faite par l'entreprise Rex Rotary,
- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Pour le moment, l'ancien copieur sera conservé.

ANTENNE RELAIS

Un projet d'installation d'une antenne relais Bouygues et SFR est à l'étude. Par la suite elle pourrait être ouverte aux opérateurs Free et Orange. Celle-ci serait installée au lieudit La Butte. Il n'y a pas de maison aux alentours. Le projet serait soumis à permis de construire.

QUESTIONS DIVERSES

- Les jardinières vont bientôt être installées. Comme les années précédentes, un calendrier d'arrosage va être fait.
- Distributions bacs ordures ménagères : prochainement un courrier sera distribué dans les boîtes aux lettres pour la commande de bac.
- Vincent Lefèvre demande ce qu'il advient du travail fait sur le plan de recensement des haies de la commune. Il est répondu que cela faisait parti du PCAET et celui-ci est revu à la baisse.